



Les deux doyens du repas du CCAS du 6 avril, entourés par les membres du CCAS, les enfants du CME et Yannick Neuder, Conseiller Régional.
Un article sera consacré au repas du CCAS dans le prochain bulletin.

Avril 2024

Edito du Maire

Bonjour à tous,

Le premier trimestre 2024 est déjà terminé, le printemps pointe le bout de son nez.

En attendant l'été, nous devons encore être vigilants. Les épisodes de pluie et de vent violent ont encore frappé notre commune. Les fossés ont été en partie faits, mais il reste encore des endroits à reprendre. La chute d'un arbre à proximité de l'école a contraint le propriétaire à abattre les deux arbres restants. Nous vous remercions de votre vigilance et nous nous tenons à vos côtés pour toutes questions ou observations.

Qui dit printemps, dit travaux de jardinage; nous nous permettons donc de faire quelques rappels que tout le monde connaît et que certains oublient d'appliquer. Merci à tous de respecter vos voisins !

Ce début d'année a été l'occasion pour nos associations de vous proposer leurs traditionnelles matinées gourmandes, loto, concours de belote, mais aussi de nouvelles, comme « la Rando Passion Talent et Patrimoine » où plusieurs habitants de notre commune ont ouvert leurs portes ou partagé leur passion. Je n'ai aucun doute que sur une prochaine édition, d'autres auront envie de nous faire découvrir leur violon d'Ingres.

Je remercie chaleureusement les bénévoles des archives de l'école pour le travail effectué. L'exposition proposée au Foyer a été une grande réussite.

En ce qui concerne le Foyer, nous vous informons qu'il sera fermé à partir de septembre 2025 pour rénovation mise au norme et accessibilité. Cette année doit nous permettre de retenir un maître d'oeuvre et de lancer les premiers appels d'offres, un grand chantier nécessaire pour notre commune.

Je vous souhaite une bonne lecture !

Christelle GRANGEOT, Maire



Ils nous ont quittés...



Daniel GIRAUD 1951-2024

Nous avons appris avec une grande tristesse, la disparition subite de Monsieur Daniel Giraud, survenu le lundi 18 mars 2024, à l'âge de 72 ans.

Daniel Giraud est né le 22 juillet 1951 à Saint Colomb. Il a épousé le 28 novembre 1970, Nicole Giraud à Bellegarde-Poussieu. De leur union sont nés trois enfants, Didier, Yannick et Nicolas.

Daniel a été très impliqué dans la vie associative du village. Dans un premier temps, il a été Président de la Cantine scolaire; Puis, au sein de la MJC au poste de Président en 1980, ensuite Trésorier en 1983, 1987 et 1988 et ensuite membre actif. Au sein du CEA également, au poste de Président de 2008 à 2011 et ensuite membre actif. Enfin, au sein de l'ACCA au poste de Trésorier Adjoint.

Daniel était toujours présent lors des manifestations sur la commune avec son épouse et avec leur bonne humeur communicative. On se souviendra de sa gentillesse, de son écoute, de sa disponibilité et de son large sourire.

A son épouse Nicole, à ses enfants, Didier et son épouse Sylvie, à Yannick et son épouse Delphine, à Nicolas et son épouse Violaine, à ses petits-enfants, Marine et Benoît, Anthony et Océane, Justine, Arthur, Sacha, Line et à son arrière-petit-fils, Ayden, le conseil municipal, leur présente ses plus sincères condoléances.



Jean BURLAT 1936 – 2024

Monsieur Jean Burlat est né le 2 septembre 1936 à Bellegarde-Poussieu, et décédé le 21 mars 2024 à l'âge de 87 ans. Les obsèques de Jean BURLAT ont été célébrées le mercredi 27 mars 2024 à l'Eglise de Bellegarde-Poussieu.

Jean avait été affecté en Algérie, dans l'Oranais, il combatta au sein d'un régiment de Spahi, régiment redoutable et redouté. Son comportement et sa manière de servir son pays, lui vaudront au titre de reconnaissance de la nation pour fait d'arme, une distinction spéciale : La médaille de la valeur militaire et le grade de Maréchal des logis.

Jean Burlat était toujours présent lors des commémorations avec ses amis de la FNACA.

Le conseil municipal voulait rendre hommage à Jean et présenter ses plus sincères condoléances à sa famille, Madame Michelle Burlat son épouse, ses enfants Marie-Dominique et Pierre-Yves, Françoise, ses petits-enfants Guillaume, Valentin, Esther, Clément et son arrière-petit-fils Roméo.

45 ans de bénévolat pour André Genève



Remise de la médaille de vermeil ainsi que du diplôme à André Genève pour ses 45 années de bénévolat au sein du CEA.

La cérémonie s'est déroulée dans la salle du conseil municipal. Lors de cette cérémonie Christelle Grangeot, maire de la commune, rappelle l'importance des associations pour leur rôle de lien et de partage. Mme Christelle Grangeot félicite André Genève pour son implication dans le bénévolat et sa longévité au sein de la même association et au même poste.

Chantal Fredout prend la parole et remercie également André Genève pour son implication de 45 années au poste de trésorier du CEA. Elle indique également qu'elle souhaitait en tant que Présidente pouvoir lui remettre cette distinction afin de reconnaître son enga-

gement et son dévouement. Cette cérémonie s'est déroulée en présence de Mme le Maire, des membres et d'anciens présidents du CEA, d'une partie du conseil municipal, de sa conjointe, sa sœur et de son frère.



Quelques mots du CEA

Nous avons appris avec tristesse, le décès de Daniel qui était présent lors de la remise de la médaille vermeil des 45 ans de bénévolat, d'André Genève.

Daniel était dévoué et impliqué, il va nous laisser une empreinte positive au niveau associatif et personnel.

« La mort d'un être aimé est toujours un moment difficile, toutes nos pensées vous accompagnent ».

Les membres du CEA, à Nicole son épouse, ses enfants, petits-enfants et son arrière-petit-fils.



Nouveaux arrivants sur la commune

Vendredi 8 Mars dans la salle du conseil, s'est déroulée la cérémonie pour l'accueil des nouveaux arrivants sur la commune, nombreux ont répondu présents.

Madame la maire Christelle Grangeot, s'est adressée aux nouveaux poussieurois pour leur souhaiter la bienvenue, en rappelant qu'il n'y avait pas eu de cérémonie depuis 2020, suite au covid.

Elle remercie également les Présidents des différentes associations qui ont pu présenter les activités se déroulant sur la commune, ainsi que les membres du conseil municipal présents.

Une collation a été préparée, ce qui nous a permis de nous retrouver autour du verre de l'amitié afin d'échanger, dans un beau moment de convivialité.



Cérémonie du 19 mars



Ce mardi 19 Mars 2024, s'est déroulé au monument aux morts l'hommage de la Nation pour le 62^{ème} anniversaire du cessez-le-feu, le 19 mars 1962, en hommage à nos 26 000 morts et aux 1 750 000 appelés et engagés qui ont donné un morceau de leur jeunesse à la Nation. Les couronnes de Gerbes ont été déposées, pour la FNACA par Mr André Racamier et pour la commune, par Mme Christelle Grangeot, maire.

Lors de cette commémoration, lecture du message de la FNACA par Mr Gilbert Perrot, secrétaire de la FNACA, suivi de la lecture du message de Mme Patricia Mirallès, secrétaire d'Etat auprès du ministre des Armées, chargée des Anciens combattants et de la mémoire, lu par Mme Christelle Grangeot.

Mr Marcel Durant, Président de la FNACA était pour cet hommage, le maître de cérémonie.

A la fin de cet hommage, Mme le maire a remercié les enfants du Conseil Municipal, les membres de la FNACA, les membres du conseil municipal présents ainsi que les habitants de la commune présents.

Mme Christelle Grangeot a invité l'assemblée à partager le verre de l'amitié à la mairie.



Rappel des règles pour mieux vivre ensemble

Les travaux de bricolage :

Arrêté préfectoral n°97-5126- article 9 « Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scie, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

Les jours ouvrables de 8h30 à 12h
et de 14h30 à 19h30.

Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h.

Les dimanches et jours fériés
uniquement de 10h à 12h.

Risques encourus si on utilise une machine bruyante en dehors des règles et des horaires.

Si la tonte de pelouse est réalisée en dehors des créneaux horaires légaux ou prévus par l'arrête municipal ou préfectoral, un voisin peut appeler la gendarmerie (04-74-84-60-17).

Le contrevenant peut se voir alors infliger une amende forfaitaire. Le montant de l'amende en cas de non-respect s'élève :

- 68€ si l'auteur des troubles règle l'amende immédiatement ou dans les 45 jours suivant le constat d'infraction (ou l'envoi de l'avis d'infraction).

- 180€ au-delà de ce délai de 45 jours



Le brûlage à l'air libre des déchets : c'est interdit !

Arrêté préfectoral n° 2013-322-0020 du 18 novembre 2013 instaure **LE PRINCIPE GÉNÉRAL D'INTERDICTION DU BRÛLAGE** à l'air libre des déchets hors activités agricoles et forestière, même pour les communes rurales. Les déchets compostables doivent être compostés sur place. Les déchets verts doivent être broyés ou emmenés à la déchetterie, et non plus brûlés. Il est également interdit d'utiliser un incinérateur individuel de déchets végétaux.

Localement, les effets des feux de jardins peuvent être aggravés par des conditions météorologiques ou topographiques défavorables.

Outre la gêne occasionnée pour le voisinage et les risques d'incendie qu'elle engendre, cette activité contribue à la dégradation de la qualité de l'air en émettant bon nombre de polluants : particules, hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP), dioxine

De la même façon, il est interdit de brûler dans son jardin des papiers, cartons, **plastiques**, palettes, vieux pneus ou de **déchets** industriels : tout **brûlage** est rigoureusement interdit en vertu du règlement sanitaire départemental.

La sanction encourue

Le contrevenant qui pratique le brûlage à l'air libre de déchets en infraction de l'arrêté n°2013-322-0020 s'expose à une amende de 450 €.



Journée du dimanche 10 mars

Les Amis de la Salette et du patrimoine

Accolée à l'expo archives de l'école, la **Rando** pouvait commencer par l'expo des **voitures anciennes** sur la place du foyer en nombre limité par la pluie du matin. Le soleil arrivant, le **jardin remarquable** de Marc pouvait ouvrir avec son **expo minéraux** (quartz), les tableaux en métal, les animaux en bois présentés par Henri et Didier.

Puis la Rando pouvait continuer et profiter de l'**expo de peintres locaux** à la Chapelle ainsi que du bois tourné. Le parking avec animation nature, bois sous toutes ses formes et vannerie complétait cette animation. Le sentier ré ouvert, pouvait diriger les



marcheurs chez notre **Taxidermiste** pour des explications techniques passionnantes. Beaucoup de visiteurs toute la journée sur les différents sites.

Un grand merci à tous les exposants pour la qualité de leur travail ainsi que pour leur présence. A savoir que le panier « Charmotte à fruits » a été gagné par Mme Colette Courant (Givors).



Les bénévoles des archives de l'école



Le dimanche 10 mars a eu lieu une journée « talents, passions et patrimoine » en collaboration avec les Amis de la Salette et du Patrimoine et des bénévoles qui se sont intéressés aux archives de l'école soutenus par la mairie.

Démarrage au foyer où les bénévoles, vêtus de leur blouse grise de maître d'école ont reçu de très nombreux visiteurs dans la classe d'autrefois qu'ils avaient reconstituée pour l'occasion.

Vieux manuels, plumes Sergent Major, crayons d'ardoise, bonnet d'âne, encrier, plumiers ... Tout y était pour faire revivre les émotions enfantines pour certains ou découvrir une ancienne classe pour d'autres.



L'**atelier d'écriture à la plume** a connu un franc succès mais ce sont surtout les albums photos qui ont été très très prisés. D'ailleurs suite à plusieurs demandes de consultation des photos en amont de la manifestation, la mairie et les bénévoles cherchent une solution.

Le lundi matin, ce sont **les classes de l'école du village**, accompagnées de leur instituteur qui sont venues voir l'exposition.

A eux cinq, les bénévoles n'aurait pas pu organiser une telle exposition. Ils tiennent à remercier la mairie pour son soutien, les personnes qui ont aidé à la buvette, celles qui ont installées et désinstallées et enfin les personnes qui ont prêtées de précieux documents et objets.

Grâce à cette fédération, **les Amis de la Salette et du Patrimoine** ont quelque peu modifié leur journée « Rando » et apporté un souffle nouveau à la réussite de celle-ci qui s'est voulue intergénérationnelle.

Malgré la météo capricieuse du début de journée, **les randonneurs** ont apprécié les expositions proposées sur le parcours balisé de 6 km avec une **exposition de voitures anciennes** sur la place du foyer au départ. Une halte s'est imposée chez nos amis **Grete et Mark Van Berkelaer avec la visite guidée de leur parc agrémenté de sculptures et minéraux**. Le **taxidermiste** avait ouvert ses portes aux marcheurs pour une visite de son site. De retour à la chapelle, les randonneurs ont apprécié **l'exposition de peintures sur toile, sur porcelaine, de travail sur bois tourné, de vannerie...** et jeux surprises sur la nature, la biodiversité et l'environnement.

Un grand merci à tous ces artistes locaux qui ont fait partager leur œuvre et leur passion à ce public ravi.

Un succès encourageant pour tous les organisateurs : le nombre de participants et le temps passé à chaque exposition témoignent de l'intérêt porté par le public à cette manifestation.



Club hippique de Taravas

Un programme chargé attend le club hippique de Taravas pour cette mi-saison.

Pendant les vacances d'avril, de nombreux stages vont être proposés pour tous les niveaux, de la découverte au confirmé.

Le 5 mai prochain, le club organise un concours de saut d'obstacles (entrée gratuite) qui est également l'étape du challenge Nord Isère.

Nous enchaînerons dès le 8 mai avec le départ pour le club des championnats de France Pony games à Lamotte Beuvron avec leur coach Charlène Maussert.

Les cavaliers engagés sont Lucie Boulet, Maeva Romatif, Guillaume Brun, Manon et Salomé Laignel, Tifenn Goin, Solveig Batlo, Marc Nivet, Yalim Saritaz kardacz, Flavie Morcillo.



ACCA



Dimanche 11 février, l'ACCA du village a organisé sa traditionnelle matinée "Boudin Gueuse". Les gourmands ont répondu présent, saucisses et assiettes de boudin se sont toutes vendues. La société de chasse remercie tous les présents et les bénévoles pour la grande réussite de cette journée.

Nous venons d'apprendre le décès de notre ami et membre du bureau Daniel Giraud toujours présent lors de nos manifestations, une grande perte pour tout le monde associatif.

Nous présentons nos sincères condoléances à toute sa famille.

CEA / Les conscrits



Les conscrits de la commune vont, comme l'année dernière, faire vivre une tradition qui avait disparu ces dernières années.

Ils seront présents sur le marché le samedi 27 avril et viendront à votre rencontre lors d'une tournée le dimanche 28 avril ainsi que le 1^{er} mai.

Lors du prochain bulletin, les conscrits vous communiqueront les différentes dates des manifestations à venir.

Le Sou des écoles



Le sou des écoles est très actif en cette fin d'année scolaire.

La vente de gâteaux bijou est comme toujours une réussite. Dès le mois de mai, nous organiserons une vente de bière, puis nous nous retrouverons pour la kermesse de l'école le 15 juin.

Venez nombreux boire ensemble le verre de l'amitié et venez partager notre repas.

Cette année, ce sera poulet basquaise et riz. Pensez simplement à réserver au 06-09-99-94-15 !

Les enfants comptent sur nous pour leurs sorties scolaires qui arrivent nombreuses au mois de mai et juin (classe verte, cirque, zoo..).



Les pêcheurs de Barbarin

Nous avons fait cuire 100 kg de tête de veau et tout a été vendu ! Une bonne affluence tout au long de la matinée.

Beaucoup de personnes ont dégusté sur place et ont vraiment apprécié le plat ainsi que la sauce confectionnée par Jean-Pierre Nicoud.

La tombola a été remportée par Mr Alexandre Mougel.



Le FCC



Le 4 février dernier, le FCC organisait sa traditionnelle matinée moules/frites au stade. Nous remercions les personnes présentes. Environ 150 parts de moules ont été vendues.

Prochaines manifestations :

- Notre traditionnelle soirée dansante se déroulera le samedi 13 avril 2024 à la salle des fêtes de Moissieu sur Dolon
- Repas adulte 20€ : Rougail-saucisse/Fromage/Tarte aux pommes/Café
- Repas enfant 10€

Réservations : **06-38-97-41-58** ou **Aureliehillaire38@live.fr**

Nous vous attendons une nouvelle fois nombreuses et nombreux pour venir faire enfin la fête avec nous !

- **Stage de Pâques** : pour les enfants de 6 à 13 ans : jeudi 25 avril à Bellegarde-Poussieu et vendredi 26 avril à Revel Tourdan. Renseignements et inscriptions : **Jean-Pierre ROSTAING** : **06-23-81-25-44**
- **Tournoi Séniors Challenge Edouard Jury** : le 8 juin à Bellegarde-Poussieu

Daniel Giraud, membre actif de la MJC vient de nous quitter !

Il a été un pilier de cette association durant de nombreuses décennies :
Président en 1980, trésorier en 83, 87, 88 et membre jusqu'à nos jours.
Tous les membres de la MJC présentent à Nicole et à toute sa famille, leurs plus sincères condoléances.



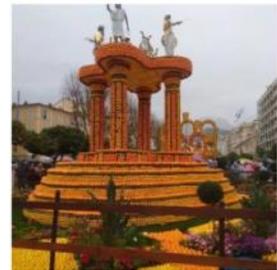
Toujours beaucoup d'activités prévues ou réalisées à la MJC pour ce début d'année 2024 !

Samedi 27 janvier, la **soirée Bowling**, a connu encore un franc succès avec 30 participants sur les cinq pistes qui nous étaient réservées ; un repas convivial a clôturé la soirée au bar restaurant du Stricker.



Les 2 et 3 mars, 67 personnes se sont rendues en car et mini bus au **Carnaval de Nice et à la Fête des citrons à Menton**. La journée du samedi, le carnaval à Nice a révélé toute sa magie ; il est cité comme le 3^{ème} au monde après Rio et Venise...

Malheureusement la journée du dimanche à Menton n'a pas connu le même succès ; le défilé des chars a été annulé à cause des fortes pluies. Malgré cela tout le monde est rentré satisfait de ce week-end.



Les activités pérennes (rando, gym et yoga) ont toujours autant de participants !

- **Yoga** : des cours d'essai seront proposés durant tout le mois de juin pour anticiper la saison 2024/2025.

- **Une randonnée/resto dans le Pilat** est prévue le lundi 29 avril au matin ; elle est ouverte à tous les randonneurs avec deux groupes de niveau (il est même prévu un 3^{ème} groupe uniquement pour le restaurant !...). Les modalités seront transmises par mail.

- **Week-end en Gîte "les Blés d'Or" et randos** : 31 mai, 1er et 2 juin 2024 à 07240 Chalencon (Ardèche)
Il reste encore quelques places pour les retardataires ...

- **Samedi 06 Juillet** : le deuxième Food Truck sera organisé sur la place du village et devant le Bar avec encore plus de stands et nous l'espérons, encore plus de monde.

Vous pouvez retrouver toutes ces informations, plus complètes, sur le site de la MJC :

<https://sites.google.com/site/mjcinformatiquebp>

Le C.A.V

Le CAV tient une fois de plus à vous remercier pour votre présence et votre bonne humeur à notre première soirée dansante qui s'est déroulée le 2 mars au Foyer. Nous remercions également notre traiteur Maison Cotteidin Guigal pour cette délicieuse choucroute et notre sono Palladium ainsi que l'entreprise Segui pour les boissons. Nous espérons vous revoir aussi nombreux lors d'une prochaine manifestation du CAV.



Bellegarde-Poussieu pétanque



Le club de Bellegarde-Poussieu pétanque remercie toutes les personnes qui ont participé à la matinée tripes du dimanche 25 février.

Cette matinée a été une nouvelle fois un grand succès nous avons vendu 310 barquettes de tripes à emporter et 80 personnes se sont restaurées sur place.

Les ventes ont été un fort succès et cela a dépassé nos attentes. Nous

sommes très reconnaissants de votre participation active. Le club de pétanque remercie également Gilbert Mabilon, notre cuisinier attiré et toutes les personnes qui ont aidé au bon déroulement de cette journée.



O fil du temps



Dimanche 17 mars au Foyer a eu lieu comme déjà plusieurs années un concours de belote organisé par l'association Ô fil du temps.

Une participation satisfaisante puisque comparable à celle des années précédentes (44 doublettes) a donné aux organisateurs l'envie de renouveler ce concours !

TAD4 : LES NOUVEAUX TRANSPORTS A LA DEMANDE

Ce service de TAD zonal permet aux usagers de la zone TAD 4 de réaliser des trajets depuis ou vers différents points d'intérêt : gare routière, administrations, centre médicaux, établissements scolaires, commerces, équipements culturels et sportifs, centre-bourgs... **Le service fonctionne sur réservation uniquement, du lundi au samedi, toute l'année, sauf les dimanches et jours fériés.**

Il permet également de faire des correspondances avec la ligne B. **Si vous avez réservé, vous serez recontacté (appel, sms ou mail) la veille de votre trajet entre 17h et 18h pour confirmer l'horaire de prise en charge. Pour notre commune arrête 'devant l'ancienne Auberge)**

Bellegarde-Poussieu
7 Place du Foyer

LA RÉSERVATION TAD

1- Vous téléphonez au numéro de **réservation TAD 0 800 00 17 79** (numéro vert gratuit), du lundi au vendredi de 9h à 18h et le samedi de 9h à 12h (appel gratuit depuis un poste fixe) ou vous effectuez votre **réservation en ligne**, en indiquant :

- l'arrêt de prise en charge et de destination
- le jour et l'horaire souhaités pour l'aller et le retour

Pour faciliter vos prochaines réservations, vous serez inscrit au service lors de votre 1^{er} appel, avec vos noms, prénom, adresse, téléphone.

2- Vous êtes **rappelé la veille de votre trajet, entre 17h et 18h**, pour confirmer le lieu et l'heure à laquelle vous serez pris en charge.

3- **Un minibus TAD le 37 passe vous prendre** et vous arriverez à destination à l'heure annoncée !

La prise en compte des réservations est faite dans la limite des places disponibles. Suivant le nombre de réservations, certaines demandes ne seront pas acceptées ou seront décalées de + ou - 15 minutes. En cas de non présentation à l'arrêt à l'horaire fixé, le véhicule n'attendra pas l'utilisateur plus de 5 minutes. En cas de récidive, ce dernier pourra se voir refuser l'accès au service.

Le TAD ACCESS est un service de transport à la demande en porte-à-porte réservé aux :

- **personnes âgées de plus de 75 ans**
- **bénéficiaires de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA),**
- **possesseurs d'une Carte Mobilité Inclusion (CMI) avec mention Invalidité ou Stationnement.**

Il fonctionne avec une prise en charge en porte-à-porte **du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h, sur réservation préalable**. Les bénéficiaires du TAD ACCESS peuvent effectuer les déplacements qu'ils souhaitent à l'intérieur d'une même zone (un aller-retour maximum par jour).

COMMENT EN BÉNÉFICIER ?

Pour accéder au TAD ACCESS, il faut posséder un PASS ACCESS nominatif, valable une année civile, et établi sur présentation de justificatifs auprès de la Communauté de Communes Entre Bièvre et Rhône par mail à l'adresse inscriptions@reseau-le37.fr ou dans les points de vente EBER à Saint-Maurice-l'Exil ou Beaurepaire.

DOCUMENTS À FOURNIR :

- Le formulaire PASS ACCESS complété
- Une photo d'identité récente
- Une copie de justificatif de domicile (facture d'eau, d'électricité,...)
- Une copie de carte d'identité pour les personnes de + de 75 ans, de justificatif d'APA, ou de CMI.

POUR TOUTES AUTRES INFORMATIONS :

Reseau-le37.fr

ou en mairie où **Le guide pratique le 37**
Réseau de transport d'Entre Bièvre et Rhône est à votre disposition.

Le 37 EBER en bus



C'est le réseau de transport d'Entre Bièvre et Rhône !

Ligne pour les habitants de Bellegarde Poussieu :
De Beaurepaire à Roussillon / De Roussillon à Beaurepaire

La ligne B :

Elle relie la gare routière de Beaurepaire à la gare SNCF du Péage-de-Roussillon. Elle fonctionne du lundi au samedi de 6h à 20h. Elle dessert notamment le centre-ville de Beaurepaire, la commune de Jarcieu, la zone commerciale Carrefour de Salaise-sur-Sanne, la clinique des Côtes du Rhône, le centre social de Roussillon et les cités scolaires de

l'Edit et Jeanne d'Arc.

Elle circule :

- **du lundi au vendredi en période scolaire** : elle assurera 12 allers-retours par jour avec une fréquence allant jusqu'à un bus toutes les heures
- **les samedis et pendant les vacances scolaires** : elle assurera 6 allers-retours par jour.

La tarification sur le réseau Le 37 est identique pour tous les services.

Voyage occasionnel - Ticket unitaire : 1€

En vente uniquement à bord des véhicules.

Valable 90 minutes, correspondance autorisée, aller-retour interdit.

Voyage régulier :

Pour faciliter vos déplacements réguliers, **utilisez la Carte Oûra le 37** chargée avec un carnet de 10 trajets ou un abonnement mensuel.

La carte Oûra le 37 est une carte sans contact permettant à son détenteur de voyager sur l'ensemble du réseau le 37 et des réseaux partenaires en Auvergne - Rhône-Alpes avec un support unique. La carte Oûra le 37 est valable 5 ans. Pour acheter votre Carte Oûra le 37, rendez-vous dans un de nos points de vente avec une photo récente et une pièce d'identité.

Retrouvez les horaires et lignes desservies sur :

<https://www.reseau-le37.fr/plans-et-horaires>

Agenda des manifestations

- **Samedi 27 avril (sur le marché), dimanche 28 avril et le lundi 1^{er} mai (à domicile)** : Muguet des Conscrits
- **Dimanche 28 avril** : CEA/Théâtre au Foyer
- **Samedi 4 mai** : Les Loulous/concours de belote au Foyer
- **Dimanche 5 mai** : Concert à cordes à l'Eglise à 18h
- **Dimanche 26 mai** : Association Cantine/matinée Paëlla au Foyer
- **Samedi 8 juin** : CME/Family Game au Foyer
- **Samedi 8 Juin** : FCC Challenge E. Jury au stade
- **Samedi 15 Juin** : Sou des écoles/Kermesse au Foyer
- **Vendredi 21 Juin** : AFR/ Fête de la musique place du Foyer et terrasse de l'Auberge
- **Samedi 6 Juillet** : MJC/Food Trucks terrasse de l'Auberge

Erratum - Bulletin annuel 2023

SOU des ÉCOLES

Présidente :	Pauline DUCLAUD
Vice-Présidente :	Jérôme VALOIS
Secrétaire :	Sandra COUDERT
Secrétaire adj :	Laëtitia CUKOROWSKI
Trésorière :	Céline FREDOUT
Trésorière adj :	Morgane BRANGE

PACS

Eddy, Léon, René BERTHET & Julie, Adeline REYNAUD	Le 31 janvier 2023
Thomas, Francis, Jacques FROISSARD & Natacha, Géraldine FORTUNE	Le 14 février 2023
Antoine, Michel GALERA & Brianna AUDINOT	Le 15 mars 2023
Maxime, Georges, Roger GUYONNET & Morgane, Roberte VALLA	Le 29 mars 2023